



Le 20 juin 2016

Doc.synd.AG.2016.3

## Rapport financier de l'année 2015

### Situation de nos membres :

Nos cotisations pour l'année 2015 ont été de 135 616.85 CHF pour 295 membres.

Nous représentons environ 41 % du staff.

Les départs à la retraite depuis ces 12 derniers mois conjugués avec les nouveaux adhérents ont permis de garder un nombre stable de membres.

Dans l'ensemble des associations du personnel des Nations Unies, nous sommes le deuxième en matière de représentation derrière le B.I.T, la moyenne étant de l'ordre de 15 à 20 %.

### Nos dépenses :

Le comité du Syndicat a eu des représentations extérieures : participation à l'APACQ à Paris et au conseil de la FICSA 2015 à Montréal.

Nous avons participé à différentes formations sur la santé au travail, le harcèlement, etc...

Dans le cadre de ces missions l'administration prend en charge nos jours de représentations mais pas le coût de nos voyages ni le DSA.

Ceux-ci sont payés sur les cotisations des membres.

### **Les dépenses de MSPINT :**

Concernant MSPINT, pour la partie assurances santé il est maintenu une subvention de 10 CHF et pour l'incapacité de travail celle-ci est de 5 CHF pour tous les syndiqués.

Ces subventions nous permettent de maintenir le contrat à un niveau de tarif raisonnable pour les assurés.

MSPINT a retenu la société Henner-GMC pour assurer le côté gestion. Cette société connue du monde de l'assurance santé s'occupe désormais du recouvrement de vos cotisations MSPINT et du paiement des prestations.

Comme explicité dans le rapport d'activité, la réunion de concertation 2016 entre le comité du Syndicat du personnel et MSPINT pour la période du 1-I-2015 au 31-XII-2015, n'a pas eu encore lieu.

Pour information, nous vous communiquons les chiffres 2015.

Nombre de Cotisants : 363

Nombre de Bénéficiaires : 417

Total des cotisations : CHF 962.064

Total des dépenses : CHF 817.606,2

## **Le fonds d'entraide :**

A ce jour nous avons pu aider, 11 personnes.

Les engagements sont relativement bien respectés. En cas de d'incidents «prévisibles» ou non prévenir immédiatement la trésorière svp.

Les prêts ne sont pas recouverts sur le salaire de l'UIT mais au moyen de virements permanents sur le compte postal du syndicat.

### Situation du Fonds d'entraide

2015	
Total prêté	Solde des prêts au 31.12.2015
26 000.00	15 690.00
Nombre de prêts	4

### Pour information

2016	
Total prêté	Solde des prêt au 31.05.2016
52 200.00	40 059.00
Nombre de prêts	7

Il est à noter que le comité du Syndicat a utilisé le compte Postal courant en lieu et place du compte épargne qu'il détient à LA

MUTUELLE, ce qui a occasionné des problèmes de trésorerie en début d'année.

En effet, il avait été décidé au moment de la création du fonds d'entraide d'affecter la somme de CHF 150.000 à ce fonds. Ceci ne s'est jamais matérialisé par la création d'un compte dédié. Le comité du Syndicat a donc décidé d'ouvrir pour cela un second compte bancaire chez Postfinance et d'y verser la somme de CHF 150.000 moins le solde des prêts soit environ CHF 94.251.

Cela permettra une meilleure gestion.

Nous donnerons aux personnes bénéficiaires du fonds d'entraide nos nouvelles références bancaires pour le versement des remboursements.

### **La Contribution Volontaire Mensuelle (CVM)**

La CVM, contribution volontaire mensuelle payée par 5 personnes.

Nous attendons le versement, de la part du conseil du personnel, des arriérés de cotisations datant de 2009.

### **Certification des comptes :**

Mme Orsini, du cabinet Exaplan à Genève a certifié nos comptes 2015 comme exacts, cf document joint ci-dessous.

Nous en profitons pour remercier la trésorière pour son travail efficace et méticuleux.

Genève, 22 juin 2016

No TVA : 423260  
Numéros Registre : 502526-106429

**RAPPORT DE L'AUDITEUR**  
**AU COMITE**  
**DU SYNDICAT DE L'UIT**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) du Syndicat de l'UIT - Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité de la direction, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières des comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une « review » et non un « audit » et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis et qui se traduisent par un bénéfice de CHF 51.612.97.

EXAPLAN S.A.



Magali Orsini  
Réviseur responsable

Annexes : Bilan  
Compte d'exploitation

SYNDICAT DE L'UIT  
GENEVE

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DU 01.01.2015 AU 31.12.2015

Comptes 2015	Comptes 2014
-----------------	-----------------

**CHARGES**

*Charges de personnel*

Frais de mission	7 404.75	10 032.90
	<b>7 404.75</b>	<b>10 032.90</b>

*Autres charges d'exploitation*

Assurance complémentaire	43 480.08	44 980.00
Responsabilité civile	378.00	378.00
Protection juridique	50 400.00	50 400.00
Téléphone, internet	1 690.60	3 115.20
fournitures de bureau	1 498.20	284.90
frais de port	0.00	24.00
Conseils fiduciaire et juridique	12 394.35	10 942.20
Frais de représentation	604.00	423.60
Cotisation annuelle FICSA	29 319.85	34 937.17
Autre charges	1 270.00	286.20
Frais bancaires, regul caisse	720.50	355.40
	<b>141 755.58</b>	<b>146 126.67</b>

<b>Sous-total charges</b>	<b>149 160.33</b>	<b>156 159.57</b>
---------------------------	-------------------	-------------------

**REVENUS**

Contribution du personnel	135 616.85	126 825.76
Intérêts bancaires	11 640.25	16 736.75
Vitam Park	0.00	243.00
Extourne prov protection juridique	53 516.20	
	<b>200 773.30</b>	<b>143 805.51</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>51 612.97</b>	<b>-12 354.06</b>
-------------------------------	------------------	-------------------